

La lettre de Montauroux

Nouvelle série Numéro 1 — MARS 2003

L'association « Le Clos » possède désormais une adresse e-mail : leclos.montauroux@free.fr
 À consommer sans modération...

Edito

Ce premier numéro d'une nouvelle série de La Lettre de Montauroux marque un anniversaire pour notre association.

Depuis le premier jour, notre désir d'information, de démocratie et de solidarité n'a cessé de progresser grâce aux encouragements que nous avons reçus de nombreux citoyens de Montauroux et nous les en remercions.

Notre action n'est pas sans résultats puisque depuis quelques temps la main par l'intermédiaire du bulletin municipal (illégalement toujours indisponible aux élus non majoritaires) semble prendre en compte le réel besoin d'information de nos concitoyens.

De nouveaux dossiers tels que: l'environnement, l'aide aux personnes âgées, le logement ont besoin d'être traités. Pour cela nous faisons appel à de nouvelles énergies, de nouveaux rédacteurs.

Vous pouvez nous communiquer des idées, des souhaits, des besoins qui peuvent être identiques à ceux d'autres habitants et qui, mis en commun, pourront aboutir.

Au mépris du droit international, d'une part et à celui de l'opinion clairement manifestée par la majorité des citoyens du monde, d'autre part, le gouvernement américain est passé à l'acte.

Cette guerre ou plutôt cet écrasement annoncé, étant donné le rapport des forces en jeu, est non seulement injustifié, l'Irak aujourd'hui ne menaçant personne mais, de plus, il met gravement en cause la démocratie mondiale en bafouant et méprisant les peuples et leurs institutions.

Entre les bombes américaines et l'oppression du dictateur Saddam Hussein, Le Clos et les citoyens de bon sens tiennent à témoigner leur sympathie et leur solidarité au peuple Irakien.

INTERCOMMUNALITE (suite)

Du côté du citoyen

.... Ça bouge

Dans la précédente parution de notre journal, nous vous annonçons la mise en place de la communauté des communes du canton de Fayence. Nous avons été très optimistes sur le déroulement des tractations.

Suivant la réglementation, le Préfet aurait dû prendre un arrêté de création du territoire depuis environ deux mois. Nous venons d'apprendre que c'est chose faite depuis le 17 Février 2003.

Nous citons:

« Le périmètre d'un projet de communauté de communes comprenant les communes de **Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Saint-Paul-en-Forêt, Seillans, Tanneron et Tourrettes est fixé.** »

Pour l'heure, il y a une évolution dans nos villages ; quelques associations et de nombreux citoyens de tous horizons quant à leur catégorie socioprofessionnelle et leurs opinions partageant la même volonté de sensibiliser la population et les élus sur les enjeux de l'intercommunalité, ont décidé de créer un collectif cantonal dans un esprit de transparence, de dialogue et de concertation.

Ce mouvement, porté par 60 personnalités locales a lancé une motion déjà signée par quelques centaines d'habitants du canton. Elle est largement distribuée par de nombreux volontaires.

Cette motion est « en ligne » pour les internautes sur <http://www.tourrettes.com>, site qui a bien voulu la faire paraître. Vous pouvez également la demander par courrier à nos adresses (e-mail ou postale)

Les réponses seront à adresser à « Construire ensemble l'intercommunalité, BP 2 - 83440 Callian ».

Et pendant ce temps

.....Du côté des Mairies



Le monde du silence